

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

24 janvier 2023 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire 9 décembre 2022
 - 3.2 Procès-verbal de la séance ordinaire 13 décembre 2022
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Liste des dépenses pour le mois de décembre 2022
 - 4.2 Liste des événements autorisés par délégation de pouvoir
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21120Pa, R.C.A.2V.Q. 341 (boulevard Bastien) - District de Neufchâtel-Lebourgneuf - Quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf - GT2022-594*
 - 7.1.2 Lancement de la démarche de participation publique avec participation active pour une éventuelle modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22218Mb - (projet de construction d'un immeuble de 30 logements sur le site de la Maison Livernois) - District électoral des Saules-Les Méandres - Quartier de Duberger-Les Saules - GT2022-578
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnance numéro O-399 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Lachance - District électoral de Les Saules-Les Méandres - TM2022-361
 - 7.3.2 Ordonnance numéro O-396 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Flaubert - District électoral Les Saules-Les Méandres - TM2022-321
 - 7.3.3 Ordonnance numéro O-397 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue de Venise - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2022-328
 - 7.4 Autre
 - 7.4.1 Motion de condoléances aux proches de Claude Verret
8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation

mineure pour la propriété située au 2555, boulevard du Parc-Technologique, lot 2 682 318, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2555, boulevard du Parc-Technologique, lot 2 682 318, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2022-615

8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 600, rue Bourdages, lot 4 846 818, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubерger

8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 600, rue Bourdages, lot 4 846 818, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubерger, Arrondissement des Rivières - GT2022-603

8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 3865, rue Jean, lot 1 227 241, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger

8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 3865, rue Jean, lot 1 227 241, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger - GT2022-616

8.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2389, rue de la Rivière-du-Berger, lot 1 228 180, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger

8.4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2389, rue de la Rivière-du-Berger, lot 1 228 180, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger - GT2022-599

8.5 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 830, boulevard Wilfrid-Hamel, lot 1 943 958, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubерger

8.5.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 830, boulevard Wilfrid-Hamel, lot 1 943 958, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Dubерger - GT2022-597

8.6 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2711, rue de l'Aubier, lot 1 940 087, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger

8.6.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2711, rue de l'Aubier, lot 1 940 087, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Dubерger - GT2022-600

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

10. Avis de motion et projets de règlement

11. Adoption des règlements

11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, relativement aux zones 21702Cb, 21705Ip et 21710Cc, R.C.A.2V.Q.339 - (Parc industriel Métrobec, Quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2022-354*

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le
mardi 28 février 2023, à 17 h 30